

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2008425	Date d'inspection Le 25 juin 2025	
Nom de l'établissement À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- Pendant la visite le ratio enfant-personnel est maintenu et respecté dans les groupes d'enfant homogène et hétérogène
- Un registre des incidents (cahier des petits bobos) quotidien est tenu, les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre.
- Révision et explication du formulaire de rapport d'incident lorsque survient un incident devant être signalé, il fut clarifié lesquels des incidents qui se doivent d'être rapportés et également le fait que ce rapport doit être envoyé au Ministère dans les 24heures suivants l'incident et une copie est donné au parent
- Les rapports d'incident sont versés dans le dossier de l'enfant
- Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- Les enfants en bas âge sont surveillés en tout temps pendant qu'ils mangent ou boivent
- Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichées dans l'endroit où la nourriture est préparée
- L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
- L'aire de jeu extérieure destinée aux enfants en bas âge est séparée de celle des enfants préscolaires ou d'âge scolaire
- L'équipement fixe est situé dans le parc extérieur de l'école, la vérification de la surface de protection se fait par l'équipe de maintenance du district scolaire
- L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer
- Des zones ombragées offertes aux enfants dans l'aire de jeu extérieur représentent une superficie d'au moins 0.45m<sup>2</sup> pour tous les enfants pouvant être accommodés dans l'aire de jeu extérieure.
- Durant la visite, une entente fut établie avec une autre garderie du voisinage pour l'usage du parc extérieur de l'école située à l'arrière.

Commentaires généraux

Observations: À l'arrivée à la garderie les enfants sont tous en préparation pour aller jouer dehors, tous les groupes d'âge sont allés jouer dehors. Une fois entré, le dîner fut servi avec l'aide des enfants d'âge scolaire. Les plus jeunes se sont préparés à la sieste et les enfants plus âgés sont entrés en période de jeux libres.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 juin 2025

Date

original signé par

Hélène Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juin 2025

Date